



Communiqué de presse
6 février 2025

ENGIE met en place deux mesures exceptionnelles pour soutenir ses clients en situation de précarité énergétique

ENGIE se mobilise pour soutenir le pouvoir d'achat de ceux qui en ont le plus besoin, comme le Groupe l'avait déjà fait en 2022 en pleine crise énergétique.

Abondement du chèque énergie pour ses clients bénéficiaires

ENGIE accompagnera ses clients bénéficiaires en 2024 du chèque énergie, **avec une remise de 50 € TTC**. Cette aide concerne près de 700 000 clients ayant transmis un chèque énergie pour régler leur facture d'électricité et/ou de gaz naturel au titre de la campagne 2024 avec un contrat actif au 30 novembre 2024. Elle sera versée à l'occasion de leur prochaine facture selon le rythme de facturation qu'ils ont choisi (bimestrielle, semestrielle ou annuelle).

Doublement du soutien au Fonds de solidarité logement (FSL)

Fin 2024, ENGIE a par ailleurs doublé sa contribution au Fonds de solidarité logement (FSL), portant à **12 millions d'euros le montant de son soutien pour 2024**, contre 6 millions d'euros par an depuis 2010. La contribution du Groupe avait également été exceptionnellement doublée en 2022. Géré par les départements, ce Fonds permet d'apporter une aide financière à des particuliers sollicitant un soutien pour s'acquitter des frais liés à leur logement, notamment leurs factures d'énergie.

En 2023, le Fonds de Solidarité Logement avait permis d'aider 65 000 familles, clientes d'ENGIE ou non.

Un accompagnement quotidien dans les territoires

Au quotidien, ENGIE apporte une aide concrète à ses clients en situation de précarité dans les territoires pour les aider à maîtriser leur budget énergie et à s'inscrire dans la transition énergétique. Ses correspondants locaux mettent à la disposition des travailleurs sociaux, partenaires de médiation sociale et associations de consommateurs un panel de solutions d'accompagnement telles que :

- le soutien des clients dans la rénovation énergétique de leur logement, pour maîtriser le budget associé ;
- la mise à disposition d'outils dédiés pour les travailleurs sociaux : portail internet (servicessociaux.engie.fr) et ligne téléphonique (0 810 500 560) ;
- la conception et la mise en œuvre d'actions en collaboration avec des communes, telles que des ateliers sur la transition énergétique (Décarbon'action à Toulouse, écoGESTES à la recyclerie sociale de Tarbes...).

À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 97 000 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le Groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance



économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients.

Chiffre d'affaires en 2023 : 82,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. : +33 (0)1 44 22 24 35

engiepress@engie.com

✕ <https://x.com/ENGIEnewsroom>

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

ir@engie.com